

Zentel 400 mg, comprimé et Zentel 0,4 g/10 mL, suspension buvable – [albendazole]

PUBLIÉ LE 26/05/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 06/10/2025

Indications

Infections intestinales et cutanées :

- Oxyurose (*Enterobius vermicularis*) ;
- Ascariodose (*Ascaris lumbricoïdes*) ;
- Ankylostomose (*Ankylostoma duodenale* *Necator americanus*) ;
- Trichocéphalose (*Trichuris trichiura*) ;
- Anguillulose (*Strongyloïdes stercoralis*) ;
- Taeniasis (*Taenia saginata*, *Taenia solium*), le traitement par l'albendazole ne doit être envisagé qu'en cas de parasitoses associées sensibles à l'albendazole ;
- Giardioses (*Giardia intestinalis* ou *duodenalis*) de l'enfant.

Infection systémique :

- Trichinellose (*Trichinella spiralis*).

Laboratoire exploitant

Laboratoire Glaxosmithkline

Observations particulières

- Situation en ville : tension
- Date de remise à disposition prévue : indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).

Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.